

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

## Commune d' ARCHAMPS

### Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

En application de l'article L. 125-5 du code de l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral n°DDT-2018-1351 du 31/07/2018

#### 1. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRn)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn oui  non

Approuvé	Date	Aléa
	03/05/1999	crue torrentielle
		mouvement de terrain

Modifié	Date	Aléa
	11/04/2018	crue torrentielle
		mouvement de terrain

Les documents de référence sont :

Pièces du PPRn approuvé Consultable sur internet

#### 2. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRt)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt oui  non

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRm)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm oui  non

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

La commune est située dans une zone de sismicité **moyenne (4)**

#### 5. Liste des arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

catastrophe naturelle

Date arrêté	Aléa
04/11/2014	Mouvement de terrain (hors sécheresse géotechnique)
26/06/2003	Mouvement de terrain
01/10/1996	Séisme
03/05/1995	Séisme

### Pièces jointes

#### 6. Cartographie

- zonage réglementaire PPRn (1/5000<sup>é</sup>)
- règlement PPRn approuvé